



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/19  
9 mars 2005

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-cinquième réunion  
Montréal, 4 – 8 avril 2005

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONUDI POUR L'ANNÉE 2005**

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. L'ONUDI demande au Comité exécutif d'approuver la somme de 1 706 807 \$US pour son programme de travail pour l'année 2005, plus des coûts d'appui à l'agence de 137 986 \$US.
2. Les activités proposées dans le programme de travail de l'ONUDI sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Programme de travail de l'ONUDI

Pays	Activité/projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
<b>SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GÉNÉRALE</b>			
<b>A1. Préparation de projets :</b>			
Égypte	Préparation d'un plan d'élimination pour les inhalateurs à doseur (CFC)	50 000	50 000
Koweït	Préparation d'un plan d'élimination des halons	25 000	25 000
Jamahiriya arabe libyenne	Préparation d'un plan d'élimination des halons	25 000	25 000
Jamahiriya arabe libyenne	Préparation d'un plan d'élimination dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	15 000	15 000
Serbie-Monténégro	Préparation d'un projet d'élimination finale dans le secteur des solvants (tétrachlorure de carbone)	15 000	15 000
Syrie	Préparation d'un plan d'élimination des CFC comprenant le bromure de méthyle	70 000	70 000
Yémen	Préparation d'un projet parapluie en phase finale en réfrigération (CFC)	30 000	30 000
Zimbabwe	Préparation de projet dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle) (élimination dans les semis de tabac)	15 000	15 000
Total partiel pour la préparation de projets		245 000	245 000
<b>A2. Projets de prorogation du renforcement des institutions :</b>			
		<b>Tonnes PAO</b>	
Mexique	Prorogation du renforcement des institutions, phase VII	20,41	247 000
Roumanie	Prorogation du renforcement des institutions, phase II	12,06	145 984
Syrie	Prorogation du renforcement des institutions, phase III	20,09	203 823
Total partiel pour les projets de renforcement des institutions :		596 807	
<b>A3. Autres activités :</b>			
El Salvador	Atelier de formation et sensibilisation dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	40 000	40 000
Madagascar	Atelier de formation et sensibilisation dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	40 000	40 000
Moldavie	Atelier de formation et sensibilisation dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	30 000	30 000
Nicaragua	Atelier de formation et sensibilisation dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	30 000	30 000
Pakistan	Atelier de formation et sensibilisation dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	30 000	30 000
Venezuela	Atelier de formation et sensibilisation dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	40 000	40 000
Total partiel pour les autres activités :		210 000	210 000
<b>TOTAL PARTIEL DE LA SECTION A</b>		<b>1 051 807</b>	<b>1 051 807</b>

Pays	Activité/projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
<b>SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL</b>			
<b>B1. Préparation de projets</b>			
Chine	Préparation d'un plan d'élimination de la production dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	75 000	40 000
Roumanie	Préparation d'un projet de fermeture de la production de CFC/tétrachlorure de carbone/bromure de méthyle	35 000	25 000
R.D. Congo	Préparation d'un plan d'élimination dans le secteur des solvants (tétrachlorure de carbone)	30 000	
Ex-République yougoslave de Macédoine	Préparation de projet de démonstration pour les refroidisseurs (CFC)	35 000	
Serbie-Monténégro	Préparation de projet dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	25 000	
Total partiel pour la préparation de projets :		200 000	
<b>B2. Autres activités :</b>			
Cambodge	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)	30 000	
Bahreïn	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)	60 000	
Burundi	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des agents de transformation (TCA)	35 000	
Croatie	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants (tétrachlorure de carbone)	40 000	
Éthiopie	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)	40 000	
Maroc	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)	50 000	
Oman	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants (tétrachlorure de carbone)	35 000	
Tunisie	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)	50 000	
Venezuela	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des agents de transformation (TCA)	40 000	
Yémen	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des agents de transformation (TCA)	35 000	
Zambie	Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)	40 000	
Total partiel pour les autres activités :		455 000	
<b>TOTAL PARTIEL DE LA SECTION B</b>		655 000	
Total partiel		1 706 807	
Coûts d'appui à l'agence (7,5 pour cent pour la préparation de projet, le renforcement des institutions et les autres activités de plus de 250 000 \$US, et 9 pour cent pour les autres activités de moins de 250 000 \$US)		137 986	
Total :		1 844 793	

## **SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GÉNÉRALE**

### **A1 : Préparation de projets**

#### Recommandation du Secrétariat du Fonds

3. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des activités de préparation de projets indiquées dans le section A du tableau 1 ci-dessus, aux niveaux de financement indiqués.

### **A2 : Projets de prorogation du renforcement des institutions**

a)	Mexique (phase VII)	247 000 \$US
b)	Roumanie (phase II)	145 984 \$US
c)	Syrie (phase III)	203 823 \$US

#### Description des projets

4. La description des projets de renforcement des institutions pour les trois pays ci-dessus est présentée à l'annexe A au présent document.

#### Observations du Secrétariat du Fonds

5. Le Secrétariat et l'ONUDI ont convenu du niveau de financement des projets de prorogation du renforcement des institutions pour les trois pays (Mexique, Roumanie, Syrie) indiqué dans le tableau 1 ci-dessus.

#### Recommandation du Secrétariat du Fonds

6. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets ci-dessus aux niveaux de financement indiqués dans le tableau 1. Le Comité exécutif pourrait souhaiter exprimer aux gouvernements du Mexique, de la Roumanie et de la Syrie, les commentaires présentés à l'annexe II au présent document.

### **A3 : Autres activités**

7. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des activités d'assistance technique indiquées dans la section A3 du tableau 1 ci-dessus aux niveaux de financement indiqués et aux conditions précisées dans la liste des projets et des activités recommandés pour approbation générale.

## **SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL**

### **B1 : Préparation de projets**

Chine : Préparation d'un plan d'élimination de la production dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)

Roumanie : Préparation d'un projet de fermeture de la production de CFC/tétrachlorure de carbone/bromure de méthyle

#### Description des projets

8. L'ONUDI demande la somme de 75 000 \$US pour la préparation d'un plan d'élimination de la production dans le secteur des fumigènes de la Chine afin d'éliminer 776,4 tonnes PAO de bromure de méthyle.

9. L'ONUDI demande également la somme de 35 000 \$US pour la préparation d'un projet d'élimination complète de la production de CFC, de tétrachlorure de carbone et de bromure de méthyle en Roumanie. La quantité totale de SAO à éliminer est évaluée à 400 tonnes PAO.

#### Observations du Secrétariat du Fonds

10. Le Secrétariat a souligné que la somme demandée pour la préparation de chacun de ces projets semble excessive car les données des vérifications techniques menées dans chacun de ces pays, de même que l'étude et la stratégie pour l'élimination du bromure de méthyle exécutées par l'ONUDI en Chine devraient réduire considérablement les coûts de la collecte des données. De plus, il y a un maximum de trois usines de production à reconverter dans chacun des pays. En ce qui concerne la Roumanie, l'usine de production de CFC est fermée depuis longtemps, de sorte qu'une partie de la somme constituerait un financement rétroactif. Pour ces raisons, le financement qui convient à la préparation du projet de bromure de méthyle en Chine ne doit pas dépasser 40 000 \$US, et le financement pour la préparation du projet de production en Roumanie ne doit pas dépasser 25 000 \$US.

11. En réponse aux questions soulevées par le Secrétariat, l'ONUDI a indiqué que le niveau de financement pour la Chine ne peut pas être réduit sous les 75 000 \$US en raison de la valeur de référence élevée pour le bromure de méthyle au pays. De même, le niveau de financement minimum nécessaire pour la Roumanie est de 35 000 \$US. Toutefois, le Secrétariat a pris note que l'expérience vécue pour la préparation d'autres projets sectoriels d'élimination de la production lui indique que l'ONUDI est incapable de justifier les coûts révisés proposés.

#### Recommandations du Secrétariat du Fonds

12. À partir de l'information et des observations ci-dessus, le Comité exécutif pourrait souhaiter déterminer s'il souhaite ou non approuver les deux propositions au niveau de financement recommandé par le Secrétariat et indiqué dans le tableau 1 ci-dessus.

République démocratique du Congo : Préparation d'un plan d'élimination dans le secteur des solvants (tétrachlorure de carbone)

Description du projet

13. L'ONUDI demande la somme de 30 000 \$US pour la préparation d'un plan d'élimination dans le secteur des solvants afin d'éliminer 15,3 tonnes PAO de tétrachlorure de carbone.

Observations du Secrétariat du Fonds

14. La République démocratique du Congo a rapporté une consommation de 11 tonnes PAO de tétrachlorure de carbone en 2003, par rapport à une valeur de référence de 15 tonnes PAO. La seule question que soulève cette demande est qu'une proposition semblable a été reçue du PNUD (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/18). La question faisait encore l'objet de discussions avec les deux agences au moment de préparer le présent document. Les résultats des discussions seront communiqués à la 45<sup>e</sup> Réunion du Comité exécutif afin d'être intégrés aux décisions du Comité exécutif concernant les programmes de travail du PNUD et de l'ONUDI, selon le cas.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

15. En instance.

Ex-République yougoslave de Macédoine : Préparation de projet de démonstration pour les refroidisseurs (CFC)

Description du projet

16. L'ONUDI demande la somme de 35 000 \$US pour la préparation d'un projet de démonstration pour les refroidisseurs.

Observations du Secrétariat du Fonds

17. Le Secrétariat a informé l'ONUDI que le Comité exécutif pourrait discuter de questions liées au secteur des refroidisseurs à sa 45<sup>e</sup> Réunion (le secteur des refroidisseurs figure au point 15 de l'ordre du jour de la 45<sup>e</sup> Réunion). La proposition de projet pourrait donc être recommandée pour examen individuel.

18. La Secrétariat a aussi pris note que le gouvernement de Macédoine a présenté un plan national d'élimination des CFC aux fins d'examen à la présente réunion du Comité exécutif. La description de la proposition, ainsi que les observations et les recommandations du Secrétariat sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/35. Le projet d'accord entre le gouvernement de Macédoine et le Comité exécutif pour le plan national d'élimination des CFC de la Macédoine comprend une disposition à l'effet que la Macédoine « ne peut demander ni recevoir d'autre appui financier du Fonds multilatéral pour ces substances », à savoir les CFC.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

19. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner la demande de l'ONUDI à la lumière des décisions sur les refroidisseurs prévues à la 45<sup>e</sup> Réunion.

Serbie-Monténégro : Préparation de projet dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)Description du projet

20. L'ONUDI demande la somme de 25 000 \$US pour la préparation d'un projet pour l'élimination du bromure de méthyle en Serbie-Monténégro.

Observations du Secrétariat du Fonds

21. Le Secrétariat a indiqué que la demande de préparation de projet d'élimination du bromure de méthyle n'est pas admissible à l'heure actuelle car la Serbie-Monténégro n'a pas encore ratifié l'Amendement de Copenhague au Protocole de Montréal. Les lignes directrices sur le bromure de méthyle stipulent que «... un financement peut être accordé aux pays qui n'ont pas encore ratifié l'Amendement pour des activités qui améliorent la capacité nationale, telles que le financement du transfert d'information et de l'élaboration de politiques, à condition qu'une lettre ait été reçue de l'agence visée du pays en question précisant l'intention du pays de procéder à la ratification au cours des douze prochains mois. » Le financement d'autres activités telles que la préparation de projets ne peut être accordé tant que l'Amendement n'a pas été ratifié. Le Secrétariat a aussi indiqué que la demande relevait directement des responsabilités du Programme d'aide à la conformité du PNUE, qui fait appel à des ressources des réseaux régionaux, et a recommandé que la proposition soit retirée.

22. Par la suite, l'ONUDI a indiqué que la Serbie-Monténégro a ratifié l'Amendement de Copenhague du Protocole de Montréal le 21 décembre 2004. Cependant, la ratification de l'Amendement de Copenhague par la Serbie-Monténégro ne paraît pas dans les registres du Secrétariat de l'ozone sur l'état de la ratification, de l'accession ou de l'approbation des accords sur la protection de la couche d'ozone stratosphérique en date du 6 mars 2005. La demande de financement de la préparation de projet n'est donc pas admissible à l'heure actuelle pour ces raisons. Le Secrétariat informera la 45<sup>e</sup> Réunion du Comité exécutif de l'état de la ratification de l'Amendement de Copenhague au Protocole de Montréal par le gouvernement de Serbie-Monténégro.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

23. En instance.

## **B2 : Autres activités**

### Cambodge : Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des fumigènes (bromure de méthyle)

#### Description du projet

24. L'ONUDI demande la somme de 30 000 \$US pour un atelier de formation et de sensibilisation sur le bromure de méthyle au Cambodge.

#### Observations du Secrétariat du Fonds

25. L'information actuelle indique que le Cambodge n'a pas encore ratifié l'Amendement de Copenhague au Protocole de Montréal. Les lignes directrices sur le bromure de méthyle stipulent qu'un « financement peut être accordé aux pays qui n'ont pas encore ratifié l'Amendement pour les activités qui améliorent le renforcement de la capacité nationale, telles que le financement du transfert d'information et de l'élaboration de politiques, en autant qu'une lettre de l'agence visée du pays concerné ait été reçue précisant l'intention du pays de procéder à la ratification dans un délai de douze mois. » Le Secrétariat a informé l'ONUDI que la proposition ne sera admissible à un appui financier que si le gouvernement du Cambodge peut fournir une assurance écrite de la ratification dont il est question dans les lignes directrices. Toute nouvelle information sur l'engagement du Cambodge envers la ratification sera acheminée au Comité exécutif.

#### Recommandation du Secrétariat du Fonds

26. En instance.

<u>Bahreïn</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)</u>
<u>Burundi</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des agents de transformation (TCA)</u>
<u>Croatie</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants (tétrachlorure de carbone)</u>
<u>Éthiopie</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)</u>
<u>Maroc</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)</u>
<u>Oman</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants (tétrachlorure de carbone)</u>
<u>Tunisie</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)</u>
<u>Venezuela</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des agents de transformation (TCA)</u>
<u>Yémen</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des agents de transformation (TCA)</u>
<u>Zambie</u>	<u>Atelier de formation et de sensibilisation dans le secteur des solvants et des agents de transformation (tétrachlorure de carbone et TCA)</u>



### Description des projets

27. L'ONUDI demande des montants variant de 35 000 \$US à 60 000 \$US afin d'offrir une assistance technique aux dix pays ci-dessus pour soutenir l'élimination des solvants à base de SAO, surtout le tétrachlorure de carbone et le TCA. Chacun des pays possède une valeur de référence établie et une consommation de très faible à nulle. L'appui financier servira à organiser des ateliers de formation et de sensibilisation afin de permettre aux pays de soutenir l'élimination et d'éviter toute consommation future. L'ONUDI a indiqué que le financement est demandé étant entendu que les pays ne demanderont aucune assistance supplémentaire au Fonds multilatéral pour éliminer le tétrachlorure de carbone, le TCA et le CFC-113.

### Observations du Secrétariat du Fonds

28. Les pays figurant sur la liste sont tous identifiés dans le modèle axé sur la conformité comme étant des pays ayant besoin d'assistance dans le secteur des solvants, et le Secrétariat prend note que les propositions de l'ONUDI répondent à cette demande. Le modèle axé sur la conformité utilise la valeur de référence pour la consommation, et non la consommation actuelle, comme point de départ car le modèle a pour objet de préciser tous les futurs objectifs en matière d'élimination et d'éviter qu'un pays qui possède une valeur de référence établie reprenne sa consommation en n'importe quel temps avant la date finale d'élimination en vertu du Protocole de Montréal, parce que sa consommation actuelle est de zéro.

29. L'assistance aux pays dont la consommation est de très faible à nulle est abordée en tant que question d'orientation au point 7 a) de l'ordre du jour, Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets. La question est également abordée au point 5 c) de l'ordre du jour, dans l'examen des plans d'activités des agences par le Secrétariat. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner les propositions à la lumière de ses conclusions sur la question d'orientation sous-jacente.

30. Outre les questions d'orientation, le Secrétariat a demandé à l'ONUDI d'expliquer le niveau de coûts proposé, surtout par rapport à deux projets semblables approuvés récemment au niveau de 25 000 \$ pour la Jamaïque et de 20 000 \$US pour le Ghana. L'ONUDI a répondu qu'à son avis, selon son expérience pratique et compte tenu des différences actuelles de taux de change, les coûts cités en référence par le Secrétariat sont trop faibles pour obtenir les résultats escomptés. L'ONUDI a aussi indiqué que les coûts proposés avaient été établis en comparant les valeurs de référence des différents pays, et selon la taille des pays et une estimation de la nécessité de se procurer un minimum de biens d'investissement pour la formation ou les démonstrations.

### Recommandation du Secrétariat du Fonds

31. Le Comité exécutif pourrait approuver les propositions de l'ONUDI concernant une assistance technique dans le secteur des solvants pour dix pays dont la consommation est de très faible à nulle, à partir de l'information ci-dessus.



## Annexe I

### PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

#### Mexique : Prorogation du renforcement des institutions

<b>Sommaire du projet et profil de pays</b>	
Agence d'exécution :	ONUDI
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$US):	
Phase I : Juin 1992	350 000
Phase II : Juillet 1995	95 000
Phase III : Octobre 1996	190 000
Phase IV : Juillet 1998	190 000
Phase V : Juillet 2000; juillet 2002 <sup>1</sup>	198 255
Phase VI : Juillet 2002	247 000
<b>Total</b>	<b>1 270 255</b>
Montant demandé pour la prorogation (phase VII) (\$US) :	247 000
Montant recommandé pour approbation (\$US)	247 000
Coûts d'appui à l'agence (\$US)	18 525
Coût total de la phase VII du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral	265 525
Date d'approbation du programme de pays	Février 1992
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)	
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1991), (tonnes PAO)	
	10 184
Consommation la plus récente de SAO rapportée (2003) (tonnes PAO)	3783,3
Consommation de référence de substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)	4624,9
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)	124,6
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	56,4
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	1130,8
Consommation la plus récente de substances réglementées (2003) (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)	1983,2
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	103,8
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	0
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	728,3
f) Annexe E (bromure de méthyle)	968,0
Montant approuvé pour les projets (\$US)	60 443 979
Montant décaissé (en date de septembre 2004) (\$US)	40 187 174
SAO à éliminer (tonnes PAO)	3165,1
SAO éliminées (en date de septembre 2004) (tonnes PAO)	2192,0

<sup>1</sup> Le changement d'agence d'exécution et le transfert subséquent de fonds pour le projet entre les agences ont donné lieu à des montants de 144 216 \$US (juillet 2000, PNUD) et de 53 839 \$US (juillet 2002, ONUDI), pour un total de 198 255 \$US.

### Rapport périodique

1. Le Bureau national de l'ozone du Mexique a réalisé plusieurs activités afin de faciliter l'élimination des SAO au Mexique pendant la période visée par ce rapport. Les projets essentiels à l'élimination efficace de la production et de l'utilisation de SAO au Mexique ont été élaborés et approuvés par le Comité exécutif, et leur mise en œuvre a débuté. C'est le cas, notamment, du projet d'élimination (fermeture) du secteur de la production de CFC, du projet d'assistance technique pour la réalisation de la réduction de 20 pour cent de la consommation de bromure de méthyle et du plan national d'élimination dans le secteur de la réfrigération. Le Bureau national de l'ozone a remis des rapports réguliers au gouvernement sur les importations de SAO, les tendances en matière de consommation et l'efficacité du plan d'action, et a fait plusieurs présentations visuelles des données sur les importations et la consommation de SAO au Mexique. Les paramètres ont été établis pour le matériel vidéo et imprimé qui sera utilisé pour diffuser l'information sur les projets de démonstration, et les projets de récupération et de recyclage aux utilisateurs de SAO et au public. Des systèmes de permis et de quotas ont été mis sur pied afin de réglementer l'utilisation des CFC, des halons et du bromure de méthyle. Le Bureau national de l'ozone s'est réuni avec des entreprises et des associations afin d'élaborer des normes nationales officielles sur l'utilisation des CFC et l'application de quotas. Le Bureau national de l'ozone a aussi collaboré et coordonné les activités des agences d'exécution concernant l'élaboration et la mise en œuvre des divers projets.

### Plan d'action

2. Au cours de la prochaine étape du projet de renforcement des institutions du Mexique, le Bureau national de l'ozone concentrera ses efforts sur les activités qui faciliteront ou contribueront à l'élimination de l'utilisation des SAO au pays, assurant ainsi la conformité du Mexique aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Ces activités sont :

- Suivi des activités du projet de fermeture de la production de CFC.
- Suivi des vérifications techniques de l'entreprise de production de CFC (Quimobásicos).
- Poursuite du plan national d'élimination pour l'élimination des CFC dans le secteur de la réfrigération
- Maintien du plan d'élimination dans le secteur des mousses.
- Mise en œuvre de l'assistance technique visant à réaliser et à maintenir la réduction de 20 pour cent de la consommation de bromure de méthyle.
- Mise en œuvre de l'élimination des CFC dans le secteur des aérosols techniques.

3. Le Bureau national de l'ozone poursuivra également ses activités de soutien permanent, dont l'application du système de surveillance/quotas de SAO, la conception et la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation du public, les activités pour la mise en œuvre de la réglementation sur les CFC et le suivi des activités pour la ratification des amendements de Montréal et de Beijing par le gouvernement.

## Roumanie : Prorogation du renforcement des institutions

<b>Sommaire du projet et profil de pays</b>	
Agence d'exécution :	ONUDI
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions Phase I : Juillet 1995	168 443
<b>Total</b>	<b>168 443</b>
Montant demandé pour la prorogation (phase II) (\$US) :	145 984
Montant recommandé pour approbation (\$US)	145 984
Coûts d'appui à l'agence (\$US)	10 949
Coût total de la phase II du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral	156 933
Date d'approbation du programme de pays	July 1995
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)	
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1993), (tonnes PAO)	1 556,4
Consommation la plus récente de SAO rapportée (2003) (tonnes PAO)	647,2
Valeurs de référence pour la consommation de substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)	675,8
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)	3,5
c) Annexe BI: Autres CFC entièrement halogénés	0,3
d) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	368,6
e) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
f) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	--
g) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	111,5
Consommation la plus récente de substances réglementées (2003) (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)	362,1
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	0
c) Annexe BI: Autres CFC entièrement halogénés	0
d) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	200
e) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	0
f) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	20,5
g) Annexe E (bromure de méthyle)	64,6
Montant approuvé pour les projets (\$US)	6 434 575
Montant décaissé (en date de septembre 2004) (\$US)	5 554 755
SAO à éliminer (tonnes PAO)	1 276,8
SAO éliminées (en date de septembre 2004) (tonnes PAO)	719,5

### Rapport périodique

4. Le Parlement a ratifié les Amendement de Copenhague et de Montréal au Protocole de Montréal pendant la période visée par ce rapport, et des procédures pour ratifier l'Amendement de Beijing ont été entreprises. Le Bureau national de l'ozone a fait la promotion de mesures législatives nationales auxiliaires afin de faciliter le processus d'élimination des SAO en imposant l'étiquetage et des restrictions commerciales sur les produits et l'équipement à base de SAO. Le Bureau national de l'ozone a collaboré avec succès avec les autorités douanières. Il existe des passages frontaliers particuliers pour le commerce des SAO en Roumanie, et la

majorité sont dotés d'appareils pour identifier les SAO. Trois séminaires destinés aux agents de douane ont été organisés, ce qui a contribué à un contrôle plus efficace des importations/exportations de SAO. Un des séminaires était d'envergure régionale et a porté sur les problèmes communs de contrôle douanier, notamment en ce qui a trait aux activités d'importation/exportation réglementées dans le cadre d'accords environnementaux internationaux. Le système de permis d'importation/exportation des SAO est appliqué dans son ensemble. Le Bureau national de l'ozone a rencontré les représentants du secteur privé et des associations professionnelles liés surtout aux secteurs de la réfrigération et horticole afin de promouvoir la conformité aux dispositions du Protocole de Montréal. Le Bureau national de l'ozone surveille l'importation, l'exportation et la consommation de SAO en Roumanie avec la participation des agences locales de protection de l'environnement. La mise à jour du programme de pays pour l'élimination des SAO a été approuvée dans la décision gouvernementale n° 58, le 22 janvier 2004. La Journée de l'ozone est célébrée chaque année, à l'échelle nationale et au niveau local, et les enfants des écoles primaires et secondaires y participent. Le Bureau national de l'ozone appuie fortement l'intégration d'enjeux particuliers du Protocole de Montréal aux programmes des universités techniques. Il appuie aussi la création d'un réseau régional de Bureaux nationaux de l'ozone des pays visés à l'article 5 de l'Europe de l'Est et d'Asie centrale.

#### Plan d'action

5. Les futures activités du Bureau national de l'ozone porteront sur la mise en œuvre de la mise à jour du programme de pays. La mise à jour du plan d'action adoptée par le gouvernement en janvier 2004 comprend la fermeture d'installations de production de SAO. Le Bureau national de l'ozone supervisera l'ensemble des activités d'élimination, et évaluera et surveillera les progrès réalisés en Roumanie. Afin de réduire davantage les niveaux de consommation de SAO en Roumanie, le Bureau national de l'ozone fera la promotion des activités d'application à l'intérieur du cadre légal existant et améliorera les dispositions légales accessoires telles que les lignes directrices d'inspection pour le contrôle des émissions, les procédures d'accréditation pour le secteur des solvants, le secteur de la lutte contre les incendies, l'utilisation du bromure de méthyle, le renforcement de la capacité et la formation à l'échelle locale. Le Bureau national de l'ozone travaillera en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, dont les institutions gouvernementales représentées au comité interministériel pour la protection de la couche d'ozone, les associations professionnelles et le secteur de l'industrie, afin de promouvoir l'élimination finale des CFC et de surveiller la conformité de l'élimination de la consommation restante de SAO aux objectifs d'élimination du Protocole de Montréal. Le Bureau national de l'ozone poursuivra ses activités de sensibilisation du public, de formation et de soutien au programme de recyclage/récupération mis en œuvre dans le cadre du plan de gestion des frigorigènes. Le Bureau national de l'ozone coordonnera l'exécution du projet d'élimination du bromure de méthyle en cours et le plan national d'élimination des CFC. Un plan de gestion des halons pourrait aussi voir le jour.

**Syrie : Prorogation du renforcement des institutions**

<b>Sommaire du projet et profil de pays</b>	
Agence d'exécution :	ONUDI
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$US) :	
Phase I : Novembre 1993	235 180
Phase II : Mars 2001	195 000
<b>Total</b>	<b>430 180</b>
Montant demandé pour la prorogation (phase III) (\$US) :	203 823
Montant recommandé pour approbation (\$US)	203 823
Coûts d'appui à l'agence (\$US)	15 287
Coût total de la phase III du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral	219 110
Date d'approbation du programme de pays	Novembre 1993
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)	
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1991), (tonnes PAO)	1 858,9
Consommation la plus récente de SAO rapportée (2003) (tonnes PAO)	1 654,1
Valeurs de référence pour la consommation de substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)	2 224,6
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)	416,9
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	186,6
Consommation la plus récente de substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)	1 124,6
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	366,2
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	0
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	34,6
f) Annexe E (bromure de méthyle)	128,7
Montant approuvé pour les projets (\$US)	23 666 667
Montant décaissé (en date de septembre 2004) (\$US)	18 332 444
SAO à éliminer (tonnes PAO)	3020,1
SAO éliminées (en date de septembre 2004) (tonnes PAO)	1941,1

Rapport périodique

6. Le Bureau national de l'ozone de la Syrie a mis en œuvre avec succès les objectifs de la phase II du projet de renforcement des institutions au cours de la période visée par ce rapport. En tant que correspondant national pour tout ce qui a trait à la réglementation des SAO en Syrie, le Bureau national de l'ozone a collaboré avec divers bureaux gouvernementaux à assurer que les investissements et les politiques de protection de l'environnement adoptées facilitaient l'élimination de la consommation de SAO au pays dans les délais prescrits. Voici quelques activités réalisées avec succès par le Bureau national de l'ozone :

- Création et mise à jour périodique d'un registre des importateurs et des consommateurs de SAO.
- Production de rapports réguliers à partir des données et des informations recueillies auprès du ministère des Douanes, du bureau des statistiques, des importateurs et des consommateurs de SAO.
- Informer le gouvernement des restrictions sur les importations de SAO et d'équipement à base de SAO, et des méthodes de réglementation, y compris les taxes.
- Analyse et remise de rapports réguliers au gouvernement sur l'efficacité du plan d'action quant aux tendances en matière d'importation et de consommation, préparés à partir d'information reçue par le biais du système de permis, qui est maintenant fonctionnel.
- Cours de formation et séminaires offerts dans le cadre de la mise en œuvre des projets et des plans d'élimination approuvés, dont la banque nationale des halons, le plan de gestion des frigorigènes et le plan sectoriel sur l'utilisation du bromure de méthyle pour la fumigation des céréales.

7. Le Bureau national de l'ozone a entrepris avec succès la surveillance des progrès et de l'efficacité des projets identifiés dans le programme de pays financé par le Fonds multilatéral et mis en œuvre par les agences d'exécution. Il a offert une assistance technique régulière aux entreprises syriennes et aux autres autorités (utilisateurs de SAO, décideurs et autorités publiques telles que le ministère de l'Industrie, le ministère des Douanes et la Chambre de l'industrie). Il a aussi préparé des campagnes d'information et de sensibilisation sur les solutions de remplacement du bromure de méthyle pour les utilisateurs de SAO et le grand public. Plusieurs campagnes ont été mises sur pied, ce qui a permis de mieux comprendre les enjeux liés au Protocole de Montréal.

#### Plan d'action

8. Le Bureau national de l'ozone de la Syrie prévoit continuer à appuyer le gouvernement afin de respecter les objectifs du Protocole de Montréal. Les activités de la prochaine phase comprennent la poursuite de la mise en œuvre des plans d'élimination des SAO approuvés, dont le plan d'élimination sectoriel du secteur de la fabrication d'équipement de réfrigération, le plan d'élimination du secteur du bromure de méthyle, le plan de gestion des frigorigènes, et poursuivre l'exécution de la campagne de formation et de sensibilisation. La surveillance des projets en cours et achevés demeurera une activité importante du Bureau national de l'ozone. Le Bureau national de l'ozone continuera ses travaux en vue de la ratification de l'Amendement de Beijing, et examinera toutes les mesures de réglementation existantes afin d'accélérer l'élimination et de la rendre plus efficace, notamment en maintenant ses efforts pour mettre en œuvre un programme national d'accréditation des ateliers d'entretien de l'équipement de réfrigération et en créant une association des parties prenantes du secteur de la réfrigération.



## Annexe II

### **POINTS DE VUE EXPRIMÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES PROJETS DE PROROGATION DU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PROPOSÉS À LA 45<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF**

#### *Mexique*

9. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagnait la demande de prorogation du renforcement des institutions du Mexique. Le Comité prend note, avec grande satisfaction, qu'ayant respecté ses objectifs de consommation des CFC à l'avance, le Mexique a réduit progressivement sa consommation de CFC au fil des ans, comme le révèlent les données pour 2003, et a aussi respecté l'objectif de réduction de 50 pour cent avant l'échéance de 2005. Le Mexique a aussi atteint ou dépassé les objectifs pour d'autres substances réglementées, pris des mesures pour éliminer la production de CFC et respecté ses échéances de production. Ayant adopté son plan national d'élimination des CFC, le Mexique devrait être en mesure de respecter l'échéance de 2007 pour la consommation des CFC. Le Comité exécutif reconnaît les mesures importantes prises par le gouvernement du Mexique pour réduire sa consommation et sa production de SAO, et continuera à lui prêter son appui et son encouragement. Ces mesures comprennent un système de permis et de quotas pour réglementer la consommation de CFC, de halons et de bromure de méthyle; l'interdiction d'importer de l'équipement de réfrigération à base de CFC; et l'interdiction visant l'enregistrement des produits en aérosol à base de SAO. Le Comité exécutif espère que le Mexique poursuivra son approche stratégique pour l'élimination des SAO au cours des deux prochaines années, en mettant en œuvre des projets permanents et en ratifiant les Amendements du Protocole de Montréal qu'il n'a pas encore ratifiés, et que ses efforts pour éliminer les SAO connaîtront un succès retentissant.

#### *Roumanie*

10. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagnait la demande de prorogation du renforcement des institutions de la Roumanie et prend note, avec appréciation, que la Roumanie a respecté l'échéance de consommation des CFC de 1999. La Roumanie a aussi réalisé d'importantes réductions dans sa consommation de bromure de méthyle et espère réaliser l'élimination complète de la substance d'ici la fin de 2005. Cependant, le Comité exécutif prend note que la Roumanie a rapporté des niveaux de production et de consommation de tétrachlorure de carbone pour 2003 qui pourraient exiger des efforts supplémentaires afin que la Roumanie puisse respecter les échéances de réduction de 85 pour cent de 2005. Le Comité exécutif reconnaît les mesures importantes prises ou que compte prendre le gouvernement de la Roumanie pour préparer le terrain pour une élimination hâtive et durable des SAO au pays. Plus particulièrement, la Roumanie a créé un cadre juridique pour gérer l'utilisation des SAO, ratifié les Amendements au Protocole de Montréal et mis en œuvre des restrictions pour le commerce et l'utilisation des SAO. Le Comité exécutif espère donc que la Roumanie maintiendra les progrès réalisés au cours des prochaines années, et conservera ou améliorera ses niveaux actuels de consommation de SAO afin de respecter son objectif de se conformer aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal dans les délais prescrits.

*Syrie*

Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagnait la demande de prorogation du renforcement des institutions de la Syrie. Le Comité exécutif prend note, avec appréciation, que la Syrie a réussi la mise en oeuvre de ses plans d'élimination, améliorant ainsi la capacité du pays à respecter ses objectifs pour la consommation de SAO, et que le pays a déjà atteint l'objectif de réduction de 2005 pour le bromure de méthyle. Le Comité exécutif reconnaît les mesures importantes prises par le gouvernement pour réduire la consommation de SAO au pays. Ces mesures comprennent un registre des importateurs et des consommateurs de SAO, un système de permis pour contrôler la consommation de SAO, et des restrictions sur les importations de SAO et de l'équipement à base de SAO, de même que des campagnes d'information et de sensibilisation aux solutions de remplacement du bromure de méthyle destinées aux utilisateurs de SAO et au grand public. Le Comité exécutif se dit confiant que la Syrie continuera à améliorer les progrès réalisés et espère que les mesures qui seront prises au cours des deux prochaines années connaîtront un succès retentissant, contribueront à une élimination rapide et durable des SAO, surtout au chapitre de la consommation de halons, et permettront au pays de respecter les autres mesures de réglementation dans les délais prescrits.



**UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION**

45<sup>th</sup> Executive Committee of the  
Multilateral Fund for the Implementation  
of the Montreal Protocol

UNIDO 2005 Work Programme  
(Revised 7 March 2005)

# UNIDO

## 2005 WORK PROGRAMME (Revised 7 March 2005)

### Introduction

This Work Programme for the year 2005 has been prepared based on ongoing and foreseen activities and following government requests. The Work Programme will support the implementation of UNIDO's three-year Rolling Business Plan 2005-2007. Priority was given to Article 5 countries needing immediate assistance to achieve their consumption and production reduction obligations particularly in 2005. In addition, several activities have been included to maintain momentum and to accelerate phase-out.

It is meant to provide indication on where the UNIDO programme is moving in 2005, and to establish a financial resource estimate for implementing such a programme.

In accordance with Executive Committee decisions 38/68, 41/94 and 44/7 US\$ 1.5 mio have been allocated for funding of the core unit at UNIDO.

The document comprises the following sections:

#### **Section 1,**

gives in a tabulated form by project types and country a consolidated list of activities foreseen in the sectors fumigants/MBR, solvents (CTC and TCA), refrigeration and MDI (CFC), halons and institutional strengthening.

Requested funding for institutional strengthening activities amounts to US\$ 596,807, for training assistance US\$ 665,000, whereas funding for project preparation amounts to US\$ 445,000, all excluding agency support costs; Total funding required: US\$ 1,706,807 excluding A.S.C. (US\$ 1,844,793 with A.S.C.) Decision 38/68 has been taken into account in the calculation of Agency Support Costs and is indicated in the tabulated work programme.

The list also contains the core unit funding of US\$ 1.5 mio for 2006, which will be requested at the 47<sup>th</sup> Executive Committee Meeting.

#### **Section 2**

provides the corresponding project concepts indicating details, such as project title, duration and summary of the concept.

All those activities are country-specific ones and the funds envisaged will be utilized to serve the distinct purpose they are to be approved for.

UNIDO

2005 Work Programme  
(Revised 7 March 2005)

### **Section 1**

Consolidated table giving project preparation  
and non-investment projects in all countries  
and sectors

Item	Country	Title of Project	Sector	Type	Project Value (w/o A.S.C.) in US\$	A.S.C in US\$	Requested Amount (US\$) in Work Programme 2005 (incl. A.S.C.)	A.S.C %	Duration in months	Remark
<b>Institutional strengthening</b>										
1	Mexico	Renewal of institutional strengthening, Phase VII	SEV	INS	247,000	18,525	265,525	7.5	24	
1	Oman	Renewal of institutional strengthening, Phase II	SEV	INS	0	0	0			Will be submitted to 46th or 47th ExCom
1	Romania	Renewal of institutional strengthening, Phase II	SEV	INS	145,984	10,949	156,933	7.5	24	
1	Syria	Renewal of institutional strengthening, Phase III	SEV	INS	203,823	15,287	219,110	7.5	24	
<b>4</b>	<b>Total</b>	<b>INS projects</b>			<b>596,807</b>	<b>44,761</b>	<b>641,568</b>			
<b>Training and Technical assistance projects</b>										
1	Bahrain	Training and awareness workshop in the solvents and process agents (CTC & TCA) sectors	CTC/TCA	TRA	60,000	5,400	65,400	9	12	
1	Burundi	Training and awareness workshop in the process agents (TCA) sector	TCA	TRA	35,000	3,150	38,150	9	12	
1	Cambodia	Training and awareness workshop in the fumigants sector (methyl bromide)	MBR	TRA	30,000	2,700	32,700	9	12	
1	Croatia	Training and Awareness workshop in the solvents (CTC) sector	CTC	TRA	40,000	3,600	43,600	9	12	
1	El Salvador	Training and awareness workshop in the fumigants sector (methyl bromide)	MBR	TRA	40,000	3,600	43,600	9	12	
1	Ethiopia	Training and awareness workshop in the solvents and process agents (CTC & TCA) sectors	CTC/TCA	TRA	40,000	3,600	43,600	9	12	
1	Madagascar	Training and awareness workshop in the fumigants sector (methyl bromide)	MBR	TRA	40,000	3,600	43,600	9	12	
1	Moldova	Training and awareness workshop in the fumigants sector (methyl bromide)	MBR	TRA	30,000	2,700	32,700	9	12	
1	Morocco	Training and awareness workshop in the solvents and process agents (CTC & TCA) sectors	CTC/TCA	TRA	50,000	4,500	54,500	9	12	
1	Nicaragua	Training and awareness workshop in the fumigants sector (methyl bromide)	MBR	TRA	30,000	2,700	32,700	9	12	
1	Oman	Training and awareness workshop in the solvents (CTC) sector	CTC	TRA	35,000	3,150	38,150	9	12	
1	Pakistan	Training and awareness workshop in the fumigants sector (methyl bromide)	MBR	TRA	30,000	2,700	32,700	9	12	
1	Tunisia	Training and awareness workshop in the solvents and process agents (CTC & TCA) sectors	CTC/TCA	TRA	50,000	4,500	54,500	9	12	
1	Venezuela	Training and awareness workshop in the fumigants sector (methyl bromide)	MBR	TRA	40,000	3,600	43,600	9	12	
1	Venezuela	Training and awareness workshop in the process agents (TCA) sector	TCA	TRA	40,000	3,600	43,600	9	12	
1	Yemen	Training and awareness workshop in the process agents (TCA) sector	TCA	TRA	35,000	3,150	38,150	9	12	
1	Zambia	Training and awareness workshop in the solvents and process agents (CTC & TCA) sectors	CTC/TCA	TRA	40,000	3,600	43,600	9	12	
<b>17</b>	<b>Total</b>	<b>TRA and TAS projects</b>			<b>665,000</b>	<b>59,850</b>	<b>724,850</b>			
<b>Project Preparation</b>										

Item	Country	Title of Project	Sector	Type	Project Value (w/o A.S.C.) in US\$	A.S.C in US\$	Requested Amount (US\$) in Work Programme 2005 (incl. A.S.C.)	A.S.C %	Duration in months	Remark
1	China	Preparation of a production phase-out plan in the fumigants sector (MBR)	MBR	PRP	75,000	5,625	80,625	7.5	12	
1	Congo DR	Preparation of a phase-out plan in the solvents (CTC) sector	CTC	PRP	30,000	2,250	32,250	7.5	12	will be coordinated between UNDP and Congo concerning agency to implement project
1	Egypt	Preparation of a MDI Phase-out Plan (CFC)	CFC	PRP	50,000	3,750	53,750	7.5	12	
1	Kuwait	Preparation of a halon Phase-out Plan	HAL	PRP	25,000	1,875	26,875	7.5	12	
1	Libya	Preparation of a halon Phase-out Plan	HAL	PRP	25,000	1,875	26,875	7.5	12	
1	Libya	Preparation of a Phase-out Plan in the fumigants sector (Methyl bromide)	MBR	PRP	15,000	1,125	16,125	7.5	12	
1	Macedonia	Project preparation for chillers demonstration (CFC)	CFC	PRP	35,000	2,625	37,625	7.5	12	
1	Romania	Preparation of closure project in the production of CFC/CTC/MBR	SEV	PRP	35,000	2,625	37,625	7.5	12	
1	Serbia and Montenegro	Project preparation for the terminal phase-out in the solvent sector (CTC)	CTC	PRP	15,000	1,125	16,125	7.5	12	
1	Serbia and Montenegro	Project preparation in the fumigants sector (methyl bromide)	MBR	PRP	25,000	1,875	26,875	7.5	12	
1	Syria	Preparation of a CFC Phase-out Plan, including MBR	CFC	PRP	70,000	5,250	75,250	7.5	12	
1	Yemen	Preparation of a terminal umbrella project in refrigeration (CFC)	CFC	PRP	30,000	2,250	32,250	7.5	12	
1	Zimbabwe	Project preparation in the fumigants (MBR) sector (phase-out in tobacco seedling)	MBR	PRP	15,000	1,125	16,125	7.5	12	
<b>13</b>	<b>Sub-Total</b>	<b>PRP projects</b>			<b>445,000</b>	<b>33,375</b>	<b>478,375</b>			
<b>34</b>		<b>GRAND TOTAL</b>			<b>1,706,807</b>	<b>137,986</b>	<b>1,844,793</b>			
<b>1</b>		<b>Core unit funding</b>	<b>SEV</b>	<b>ADM</b>			<b>1,500,000</b>			to be requested at the 47th ExCom